

Covid - Foire Aux Questions

maj le 24/11/2021



Description de la situation	Frais d'annulation pris en charge par notre garantie annulation optionnelle (coût : à partir de 40€ ; franchise 50€)	Pas de frais d'annulation au regard de nos conditions particulières de vente spécial Covid	Couvert par assurance assistance-rapatriement (offerte sur tous nos séjours)	Non couvert, à la charge du client
Avant le départ, le participant est positif au Covid et annule son voyage	✓	✗	✗	✗
Avant le départ, le participant est cas contact Covid, mis en quarantaine sur décision médicale, et annule son voyage	✓	✗	✗	✗
Avant le départ, le pays de destination du voyage décide des formalités sanitaires imposant au participant l'annulation du voyage (délais de réalisation trop court, mise à l'isolement obligatoire,...)	✓	✗	✗	✗
Avant le départ, la compagnie de transport prévue (avion, train,...) décide des formalités sanitaires imposant au participant l'annulation du voyage (délais de réalisation trop court,...)	✓	✗	✗	✗
Avant le départ, une directive ministérielle (confinement, interdiction de voyager,...) impose l'annulation du voyage.	✗	✓	✗	✗
Avant le départ, le participant annule son voyage parce qu'il ne souhaite pas se conformer aux formalités sanitaires imposées par le pays de destination ou la compagnie de transport prévue (refus de faire un test, refus de se faire vacciner,...)	✗	✗	✗	✓
Avant le départ, le participant annule son voyage parce qu'il n'a pas effectué les formalités sanitaires imposées par le pays de destination ou la compagnie de transport prévue alors qu'il avait matériellement le temps de le faire.	✗	✗	✗	✓
Avant le départ, le participant annule son voyage par crainte de la situation sanitaire en cours	✗	✗	✗	✓
Le jour du départ, le participant présente des symptômes du Covid et décide de ce fait d'annuler son départ	✓ sur présentation d'un test PCR ou antigénique, positif ou négatif, datant du jour du départ (ou du lendemain)	✗	✗	✗
Pendant le voyage, le participant est positif au Covid et doit être hospitalisé, y compris au-delà du retour du séjour prévu	✗	✗	✓ au même titre qu'une hospitalisation classique	✗
Pendant le voyage, le participant est positif au Covid et doit être mis en quarantaine (sans hospitalisation), y compris au-delà du retour du séjour prévu	✗	✗	✓ dans la limite de 100€ par nuit, pendant 14 nuits maximum	✗
Pendant le voyage, le participant est cas contact Covid et doit être mis en quarantaine	✗	✗	✓ montant et durée selon contrat d'assistance-rapatriement	✗
Pendant le voyage, le participant est cas contact Covid et doit être mis en quarantaine au-delà du retour du séjour prévu	✗	✗	✓ montant et durée selon contrat d'assistance-rapatriement	✗
Pendant le voyage, le participant décide de raccourcir son séjour par simple crainte de la situation sanitaire	✗	✗	✗	✓
Pendant le voyage, le participant est contraint d'effectuer des tests suite à la mise en place de nouvelles mesures gouvernementales en France ou à destination	✗	✗	✗	✓ le coût des tests sera à votre charge mais nous vous assisterons dans la mise en place logistique des tests.
Pendant le séjour, des activités prévues dans mon programme ne sont plus réalisables compte tenu de nouvelles restrictions sanitaires mises en place	✗	✗	✗	✓ mais nous vous rembourserons les sommes éventuellement remboursées par nos prestataires.